

DÉCLARATION RELATIVE À L'ESCLAVAGE MODERNE

Exercice financier clos le 31 mars 2019

INTRODUCTION

Cette déclaration est publiée conformément à l'article 54(1) de la loi britannique sur l'esclavage moderne ratifiée en 2015 (Modern Slavery Act 2015, « la Loi ») et présente les mesures que DNEG a prises et compte prendre pour étudier ses activités et sa chaîne d'approvisionnement afin d'atténuer les risques d'esclavage et de traite des personnes. DNEG est déterminée à mener ses activités de manière éthique et responsable et à s'attaquer à l'esclavage et à la traite des personnes partout où elle le peut.

NOTRE SOCIÉTÉ

Fondée en 1998, DNEG est l'une des plus importantes sociétés d'effets visuels, d'animation et de conversion stéréo pour le cinéma et la télévision au monde. Elle a remporté cinq fois l'Oscar des meilleurs effets visuels et compte 6,473 employés travaillant dans neuf studios installés à Londres, Vancouver, Mumbai, Los Angeles, Chennai, Montréal, Chandigarh, Hyderabad et Goa. Notre priorité a toujours été de bâtir d'étroites relations de travail avec les cinéastes. Cet esprit de collaboration et la synergie créative qu'il génère nous motivent et nous inspirent à viser rien de moins que l'excellence dans chaque projet auquel nous participons.

Notre risque d'esclavage moderne affecte nos employés et les personnes faisant partie de notre chaîne d'approvisionnement. Nous sommes en processus d'évaluation des risques majeurs et allons travailler étroitement avec les fournisseurs pour atténuer les risques qui pourraient survenir. Aucune situation d'esclavage moderne n'a été rapportée au cours de cet exercice financier.

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

DNEG fait partout appel à un vaste éventail de fournisseurs d'installations, de formation et de matériel. La majorité de nos dépenses vont à l'achat de commodités, de matériel et de logiciel.

Nous nous engageons à améliorer sans cesse nos pratiques pour détecter et corriger toute situation d'esclavage et de traite des personnes dans notre entreprise et dans nos chaînes d'approvisionnement, et à faire preuve d'éthique et d'intégrité dans toutes nos relations d'affaires.

NOS ACTIVITÉS

DNEG a mis en place une série de politiques qui visent à réduire le risque d'esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement et parmi ses employés. Elle a notamment une politique de dénonciation. L'entreprise invite tous les employés à faire part de toute préoccupation relative aux actes d'autrui en milieu de travail ou à la manière dont ses activités sont menées. La politique présente la manière de signaler ses préoccupations et la façon dont elles seront traitées.

Nous sommes en train d'élaborer de nouvelles politiques qui traiteront de l'esclavage moderne et des risques qui y sont associés, et qui aideront les employés à détecter les risques et à y réagir le cas échéant.

VÉRIFICATIONS AU PRÉALABLE

Nous établissons des relations à long terme avec nos fournisseurs locaux et nous veillons à ce que nos attentes, nos normes et nos exigences pour faire des affaires soient claires.

Nous continuons à surveiller étroitement les fournisseurs qui nous semblent les plus à risque dans notre chaîne d'approvisionnement et nous étouffons nos vérifications au préalable afin de formaliser nos procédures et nos pratiques en matière de détection du risque.

FORMATION

Notre équipe de l'approvisionnement aide et oriente les équipes qui ont la responsabilité directe des chaînes d'approvisionnement concernées. Au cours de la prochaine année, nous continuerons à nous pencher plus en détail sur la formation pour veiller à ce que les gestionnaires des achats comprennent les risques associés à l'esclavage moderne.

PROCHAINES ÉTAPES

Au cours du prochain exercice financier, nous continuerons à améliorer nos procédures pour mieux détecter, prévenir et réduire les risques d'esclavage moderne et de traite des personnes associés aux nouveaux fournisseurs et aux fournisseurs actuels.



Namit Malhotra

Président-directeur général, DNEG

Le 17 mai 2019